

## 113

DEMANDER À STATISTIQUE CANADA DE CONSTITUER UNE  
BASE DE DONNÉES SUR LES CANADIENS HANDICAPÉS

**RECOMMANDATION:** Que le gouvernement fédéral demande à Statistique Canada d'accorder une très haute priorité à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie à long terme visant à constituer une base de données sur les personnes handicapées au Canada et ce à l'aide d'enquêtes menées auprès de la population et de données tirées de divers programmes.

Que, dans le cadre de cette stratégie à long terme, les mesures suivantes soient prises:

- qu'une conférence nationale soit organisée en 1981 afin d'étudier, dans la mesure du possible, les besoins en ce domaine et de décider des mesures à prendre dans le cadre de cette stratégie;
- que le gouvernement s'engage à inclure dans le recensement de 1986 des questions sur l'invalidité et un questionnaire de rappel approprié pour obtenir des données sur les personnes handicapées au Canada;
- que l'on pose des questions appropriées dans l'enquête sur la population active du Canada, dans l'enquête sur les finances des consommateurs et dans d'autres enquêtes importantes, afin de recueillir des données supplémentaires sur les conditions socio-économiques des personnes handicapées au Canada.

ENGAGEMENT  
PRIS

**Plein Accord:** Le ministre des Approvisionnements et Services, lorsqu'il a comparu devant le Comité après la publication du rapport OBSTACLES, a indiqué qu'il était pleinement d'accord avec cette recommandation. Plan d'action:

À long terme: Afin de déterminer les besoins précis en matière de données et de définir les composantes d'un plan d'action à long terme, Statistique Canada a entrepris une enquête dans plus de 200 ministères, organismes et sociétés d'État fédéraux et provinciaux, y compris des associations regroupant des personnes handicapées ou travaillant pour elles. Les résultats de cette enquête sont actuellement analysés afin d'établir les besoins des usagers.

**Objectif primordial:** La collecte rapide de données est un objectif primordial pour Statistique Canada. Par conséquent, des questions supplémentaires seront ajoutées à l'enquête mensuelle sur la population active, ce qui

permettra de recueillir des renseignements préliminaires d'ici 1983. Des données plus détaillées ayant une incidence aux niveaux national et régional devraient être disponibles en 1984.

**Recensement de 1986:** Statistique Canada projette d'inclure dans le recensement de 1986 des questions permettant de choisir des sujets pour une enquête de rappel subséquente. En attendant l'affectation de fonds, cette mesure devrait permettre de recueillir des données plus complètes et plus détaillées au cours de la deuxième moitié de la décennie.

**Question importante:** Le Comité tient à souligner l'appui considérable donné à cette recommandation par les associations regroupant des personnes handicapées ou travaillant pour elles. Le Comité félicite également le ministère des Approvisionnements et Services pour avoir répondu aussi rapidement à cette recommandation. Bien que cette réponse ne porte pas sur tous les éléments de la recommandation, le Comité est convaincu qu'on s'occupe de l'importante question de la collecte de données sur les personnes handicapées.